



République Française

Mairie de PORT-SAINTE-FOY-et-PONCHAPT

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code des Communes)

*Le Conseil municipal se réunira à la salle Jacques Prévert*

**Jeudi 13 janvier 2022**

**à 18 heures 30**

*Affiché le 07 décembre 2022*

## ORDRE DU JOUR :

- ↗ Emprunt pour travaux d'équipement
- ↗ Prise en charge des dépenses d'investissement  
(restes à réaliser) avant le vote du Budget primitif 2022
- ↗ Programmation pluriannuelle des travaux  
d'équipement
  
- ↗ Questions et informations diverses